

**inFO Mail n°53– 14 avril 2015 – Carte scolaire 2015 – Report du CDEN****Merci de transmettre à tous vos collègues****CARTE SCOLAIRE 2015*****Ce n'est pas aux enseignants de payer la facture de l'austérité !***

Le budget 2015, marqué par le pacte de responsabilité et ses 40 milliards d'économies, prévoit dans le premier degré 2.511 ETP (équivalents temps plein) auxquels il faut retirer les moyens affectés aux différents dispositifs de la « refondation » de l'école : « plus de maîtres que de classes » (déjà 1848 postes en 2 ans), « scolarisation des moins de 3 ans » à partir d'un projet « co-élaboré par l'Education nationale et les collectivités territoriales », « allègements en REP+ » de 9 journées annuelles pour « changer les méthodes de travail » des PE...

Dans le même temps, 27.300 élèves supplémentaires sont attendus (soit + 4.000 en comparaison avec la prévision d'il y a un an) !

Face à ce chaos planifié par le ministère qui applique le pacte de responsabilité et ses 40 milliards d'économies, les enseignants se sont massivement mobilisés aux côtés des salariés du privé lors de la grève du 9 avril, contre la politique d'austérité et toutes ses conséquences néfastes et en particulier pour la création des postes nécessaires.

Compte rendu du CTSD « carte scolaire » des Bouches du Rhône – 10/04/2015

► **Ce sont ces légitimes revendications que les délégués FO ont réaffirmé dans leur déclaration liminaire :**

- l'ouverture des classes là où elles sont nécessaires,
- l'annulation des fermetures,
- un abaissement des seuils qui permet également un retour à la scolarisation des élèves de moins de 3 ans,
- le retour des postes spécialisés aux missions clairement définies,
- la restitution de tous les postes RASED afin de constituer des réseaux d'aide efficaces dans tout le département et les départs en stage correspondants
- l'augmentation significative de postes de remplaçants pour éviter les situations dramatiques de non remplacement de cette année et le maintien des postes et des missions de brigades maladie et brigades formation continue
- le remplacement des maîtres absents,
- la nécessité de d'améliorer les décharges de service des directeurs d'école.

Voir [>ICI< l'intégralité de la déclaration liminaire](#) de la FNEC FP FO 13

► **Situation du département et mesures prises :**

2.500 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles maternelles et élémentaires des Bouches du Rhône à la rentrée prochaine.

200 postes supplémentaires sont attribués à notre département.

Si ce nombre est supérieur à celui des dernières années, il apparaît néanmoins que les annonces de créations de postes, fort médiatisées, sont encore une fois loin de permettre de

faire face aux urgences de la prochaine rentrée, **à commencer par la réduction significative des effectifs dans les classes !**

En effet, sur les 200 postes attribués, les propositions du DASEN sont :

Mesures	Nb de postes	Commentaires FO
Brigades REP+	54	Moyens de remplacement spécifiques pour compenser les 18 demi-journées annuelles de décharge attribuées aux enseignants des écoles REP+
Coordinateurs REP	5	Nécessaires pour faire « fonctionner » les projets de ces établissements
Scolarisation – 3 ans	12	Priorité nationale : poste à profil particulier
Postes PARE	5	Priorité nationale : Plus De Maîtres Que De Classe
Nouvelles décharges de direction	9	Passage d'1/4 à 1/3 de décharge hebdo. pour les écoles de 9 classes et modifications suite à ouverture de classes
Solde ouverture/fermeture	43	57 ouvertures et 14 fermetures
Créations d'écoles	15	à Marseille : Caserne Bujot et Foch
CPC	2	Nouvelle circo Marseille 9
Postes surnuméraires	3	Postes ECLAIR dans le 2 nd degré
Brigades maladie	0	Choix de ne pas abonder la brigade départementale cette année encore, malgré les difficultés rencontrées !
CLIN/UPE2A	4	Faible compte tenu des besoins des élèves non francophones
RASED	3	2 postes E et 1 poste de psychologue
Stages longs supplémentaires	0	Malgré les demandes de formation des collègues
ASH	2	Faible compte tenu de la demande en enseignement spécialisé
SOUS TOTAL	157	
Réserve pour ajustement	+ 43	Réserve pour les ouvertures conditionnelles de rentrée
TOTAL	200	

Grâce à l'action des élus du personnel, **une dizaine d'ouvertures supplémentaires ont pu être prononcées à l'issue du CTSD**, permettant ainsi aux écoles concernées (proches des seuils d'ouverture) de préparer dans de meilleures conditions la prochaine rentrée.

Il reste tout de même une trentaine de postes pour les ajustements de rentrée, ce qui n'exclut pas de nouvelles fermetures en septembre 2015.

Voilà la réalité qu'il fallait une fois de plus cacher avant les élections !

Voilà la réalité de la refondation de l'école et de la réforme de l'Education prioritaire !

Voilà les conséquences concrètes de la politique d'austérité et du pacte de responsabilité dans l'Education nationale que les collègues ont dénoncé lors de la grève interprofessionnelle du 9 avril !

A la suite de cette grève, **ce qu'attendent les enseignants**, c'est un retour à une école de la République pour tous, avec **un abaissement des seuils**, le retour des **postes spécialisés** aux missions clairement définies, **l'ouverture des classes** là où elles sont nécessaires, le **maintien du statut** de chacun et des missions liés au corps et au grade.

Au lieu de faire croire que les nouveaux rythmes scolaires vont permettre de lutter contre l'échec scolaire, il faut redonner à l'école **les moyens nécessaire pour fonctionner et des aides spécialisées pour ceux qui en ont besoin.**

Pour toutes ces raisons, au regard d'une carte scolaire qui reste contrainte dans une politique éducative que tous dénoncent, **notre fédération de l'enseignement FO a voté contre cette carte scolaire au CTSD du jeudi 10 avril et confirmera son vote lors du CDEN du mardi 14 avril.**

Résultats du vote :

POUR : 2 voix (SE UNSA)

CONTRE : 3 voix (2 FO et 1 CGT)

ABSTENTION : 5 voix (SNUipp-FSU)

La politique de rigueur et d'austérité doit être remise en cause sur tous les plans. Le SNUDI-FO et sa fédération, la FNEC FP-FO, sont déterminés à prendre toutes les initiatives nécessaires dans l'action commune à chaque fois que cela est possible, pour défendre les revendications à tous les niveaux.

Lors du groupe de travail du 31 mars, lors de l'audience auprès du DASEN le mardi 7 avril et lors du CTSD du 10 avril, les délégués FO ont présenté et ont défendu l'ensemble des dossiers que les écoles lui avaient adressés.

Ils en feront de même lors du Comité Départemental de l'Education nationale qui se réunit ce mardi 14 avril et qui validera l'ensemble des mesures prises par l'Administration.

FO soutient les actions des écoles et accompagnera toute démarche ou délégation au DASEN, à la demande des collègues.

DERNIERE MINUTE :

Le CDEN qui devait se tenir le mardi 14 avril à 15h00 a été reporté au vendredi 24 avril car le quorum n'a pas été atteint !

A ce stade, nous ne savons pas si ce report aura des incidences sur les opérations et le calendrier du mouvement.

Pour tout problème, contactez vos délégués FO « carte scolaire »

Philippe ROMS : 06.77.05.66.05 Paule LOZANO : 06.33.75.97.02

Pour vous défendre, syndiquez-vous !

Plus nombreux, nous serons plus forts !

FO, le syndicat libre et indépendant des gouvernements quels qu'ils soient !

FO, le syndicat qui n'a qu'une loi : la défense de vos droits !

[>ICI< Formulaire d'adhésion](#)